

Les politiques de la langue et la législation linguistique en France (1966-1994)

Michel Chansou

Mots, Année 1997, Volume 52, Numéro 1

p. 23 - 35

[Voir l'article en ligne](#)

LES POLITIQUES DE LA LANGUE ET LA LEGISLATION LINGUISTIQUE EN FRANCE (1966-1994) L'évolution de la législation linguistique en France de 1966 à 1994 reflète diverses idéologies politiques : caractère dirigiste de l'action des commissions de terminologie, inspiration libérale de la loi Bas-Lauriol, retour à une politique volontariste avec la loi Toubon. La censure du Conseil constitutionnel va engager l'action des pouvoirs publics dans une voie nouvelle.

Page 23 de cet article

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

Les politiques de la langue et la législation linguistique en France (1966-1994)

La politique de la langue menée en France de 1966 à 1994, dans la mesure où elle a eu constamment pour objectif d'affirmer la présence de la langue et de la culture françaises en face de l'influence du monde anglo-saxon, marque une réelle continuité. Cependant elle a connu au cours de ces années diverses orientations reflétant les idéologies et les priorités des hommes politiques qui ont conduit cette action sur la langue. Ce sont plus que de simples tendances, et l'on peut parler de « politiques linguistiques » différentes. Chacune de ces politiques a exercé une influence sur l'élaboration des textes législatifs et réglementaires. Nous nous proposons d'évoquer dans cet article quelques-uns des temps forts qui caractérisent l'évolution de la législation linguistique pendant cette période.

Une politique nationaliste. Défense de la langue et dirigisme

La situation du français après la seconde guerre mondiale avait suscité dans une certaine partie de l'opinion le sentiment que la langue était menacée, et plusieurs associations ou organismes privés s'étaient déjà efforcés de lutter contre la « dégradation » de la langue et contre l'« invasion » des anglicismes. Dans le courant des

^o Laboratoire de Lexicométrie et textes politiques, ENS Fontenay/Saint-Cloud, Grille d'Honneur du Parc, 92211 Saint-Cloud.